

**SUBDÉLÉGATION DE POUVOIRS
CFI SITE ORLY**

Vu la délégation de pouvoirs, ci-annexée, accordée le 2 janvier 2019 par Monsieur Stéphane FRATACCI, Directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France (CCIR),

Je soussigné, M. Bruno GARDET, Directeur du CFI, donne, dans les mêmes termes subdélégation de pouvoirs à M. Valdemar RIBEIRO, en qualité de Secrétaire général et à M. Didier GODEMENT en qualité d'Adjoint au directeur, responsable Pôle formation, qui l'acceptent, à l'effet d'assurer pendant mes absences de la Région Ile-de-France et d'éventuels congés, la sécurité et la sûreté des personnes et des biens des immeubles, pour le CFI site d'Orly, 5 place de la Gare des Saules – 94310 Orly.

Les subdélégués déclarent avoir une parfaite connaissance des droits et obligations qui résultent de la délégation de pouvoirs susvisée, consentie par M. Stéphane FRATACCI, Directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France (CCIR), et qui leur sont transférés à compter de ce jour dans les domaines ci-dessus précisés.

Lors de chacune de mes absences, je préciserai par note (qui sera affichée dans les lieux prévus à cet effet dans le CFI site Orly) lequel des deux subdélégués susvisés assurera la responsabilité de la sécurité du site.

Fait à Paris, le 2 janvier 2019 en un exemplaire

Le Primo-Délégué

signé

M. Stéphane FRATACCI